

Qu'est-ce que le CSA

Le CSA est une Agriculture Soutenue par la Communauté. Le producteur s'engage à fournir des légumes sains et écologiques tout au long de l'année et le consommateur s'engage à soutenir financièrement l'activité agricole en assurant un salaire décent aux maraîchers.

Pourquoi est-ce un bon système pour vous ?

- Tarif intéressant pour les bons mangeurs de légumes,
- Vous choisissez les légumes que vous voulez, en quantité dont vous avez besoin,
- Plus besoin de s'ennuyer avec de l'argent, tout est déjà payé,
- Vous soutenez une agriculture paysanne et bio qui fait du sens.

Pourquoi est-ce un bon système pour nous ?

- Solidarité avec le producteur : les risques sont répartis,
- On sort de la logique de marché : vous payez un service et non plus un produit,
- Travail administratif et de vente allégé,
- Fidélisation de la clientèle pendant une année.

Concrètement

Pour les **légumes** :

Abonnement annuel (50 semaines) de 500 euros par adulte (à partir de 16 ans). Les enfants payent au prorata de leur âge (nous tenons compte des gardes alternées)

Pour les **fruits** :

Abonnement annuel (50 semaines) de 350 euros par adulte (à partir de 16 ans). Les enfants payent au prorata de leur âge (nous tenons compte des gardes alternées).

Le **payement peut s'étaler de différentes manières** :

- La totalité du paiement en début de période.
- En 3 fois : 50% en début d'abonnement, 25% dans un deuxième temps, 25% dans un troisième temps.
- Mensuellement : ordre permanent mensuel sur 12 mois.

Toutes les semaines, le **jeudi de 16h30 à 18h30, vendredi de 16h30 à 18h30 ou le samedi de 10h30 à 12h30**, vous venez au « magasin » et vous choisissez les légumes que vous voulez (**pas d'autocueillette**, les légumes

sont déjà présents sur l'étalage). Vous vous servez en fonction des besoins de votre famille.

Un code couleur vous indiquera si vous pouvez prendre à volonté (y compris à des fins de stockage ou préparation de conserves), si vous devez prendre pour vos besoins familiaux hebdomadaires ou si vous devez vous restreindre.

Exemple:

Une famille de 2 adultes avec un enfant de 12 ans en garde alternée sans fruit vont payer :

Légumes 2 adultes : 1000 euros

Légumes 1 enfant : 187 euros $((12/16*500)/2)$

Total de 1187 euros par an = +/- 25 euros par semaine de légumes (= 3.5 euros de légumes par jour pour toute la famille!)

Points de dépôts et groupes locaux ?

Vous pouvez créer un groupe local et vous organiser pour venir chercher les légumes.

- Vous passez commande via le site au plus tard la veille du jour de livraison.
- Nous comptabilisons les produits et livrons des bacs de légumes en vrac (et non des commandes individuelles) dans lesquels chacun se sert en fonction de sa commande.

Une possibilité existe de vous faire livrer à un point de dépôt **sous ces conditions** :

- Le point de dépôt doit être organisé un jeudi ou un vendredi (et ce à partir d'au plus tôt 16h)
- Nous livrons pour un minimum de 20 équivalents adultes inscrits au point de dépôt.
- Il faut avoir la place de stocker à l'abri des intempéries quelques caisses de légumes et d'y laisser accès pendant au moins 2h.
- il faut une balance pour pouvoir vous partager les légumes suivant votre commande.
- En cas d'absence il faut essayer de trouver un remplaçant qui prenne le relais, le cas échéant, il faudra venir chercher vos légumes au champ.

La création et la gestion des groupes locaux et des points de dépôts est à votre entière responsabilité.

La feuille de chou (newsletter) continuera d'être envoyée et dans celle-ci seront indiqués les légumes disponibles.

Si vous êtes intéressé par la création d'un point de dépôt, merci de contacter les maraîchers.